

Coop Santé Eastman

ET LES ENVIRONS

Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs
Édition – Mars 2023

Vous avez reçu une lettre de la RAMQ mentionnant votre prise en charge par un groupe de médecins ?

Près de 20 000 personnes sans médecin de famille de l'Estrie ont reçu ou recevront une lettre de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec, la RAMQ, mentionnant qu'un groupe de médecins de famille leur a été attribué. **Peut-être avez-vous déjà reçu cette lettre ?**

Si c'est le cas, il est important que vous sachiez qu'avec cette mesure, vous n'êtes pas inscrits auprès d'un médecin de famille, mais que vous serez plutôt servis transitoirement par un professionnel de ce groupe et ce, lorsque vous communiquez avec le Guichet d'accès de la première ligne (GAP) qui vous obtiendra un rendez-vous, si votre situation le requiert. Ce service est disponible seulement pour un seul besoin à la fois et non pour plusieurs problèmes, ni pour des bilans de santé.

Soulignons qu'il s'agit d'une option de plus pour vous, mais qui ne peut remplacer les services que nous vous offrons à la Coop Santé. Vous devez aussi savoir que le Guichet d'accès de la première ligne (GAP) reçoit un volume élevé d'appels depuis son lancement en juin 2022, avec une attente en ligne pouvant atteindre plus d'une heure, pour un rendez-vous après plusieurs semaines d'attente et pas nécessairement avec un médecin.

Rappelons qu'à la Coop Santé vous bénéficiez de suivis personnalisés. Ainsi, que votre problème de santé nécessite une consultation pressante ou pas, vous serez rencontrés par un médecin ou une infirmière avec rendez-vous de suivis post-consultation, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque vous communiquez avec le Guichet d'accès. De plus, à titre de membre de la Coop, vous avez accès en exclusivité aux services d'une infirmière pour des suivis de maladies chroniques ou pour des consultations ponctuelles, à une clinique de prélèvements sur rendez-vous au sein même de la Coop, ainsi qu'à la vaccination saisonnière et régulière, les soins de plaies, les chirurgies mineures et à un accueil chaleureux par une équipe qui vous est familière.

Sachez qu'à la Coop Santé Eastman, nous avons à cœur votre bien-être !

Comment utiliser le bon poste téléphonique pour nous joindre

Voici comment nous joindre efficacement selon les postes téléphoniques attribués :

- Pour annuler ou prendre un rendez-vous pour vos prélèvements : **faites le 1 puis le 5**

- Pour annuler ou prendre un rendez-vous avec :
Dre Lebel : **faites le 1 et à nouveau le 1**
Dr Wilhelmy et Amélie Chiasson : **faites le 1 et le 2**
Dr Beaulieu et les patients sans médecin de famille : **faites le 1 et le 3**
et pour parler à une secrétaire, **le 1 et le 4**
- Pour joindre l'administration, **directement le 4** (renouvellements, adhésions et retraits)
- Pour joindre la direction générale : **directement le 5**

Nous vous rappelons que nous prenons les appels téléphoniques du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.**

Assemblée générale 2023

À prévoir à votre agenda :

L'assemblée générale annuelle qui se tiendra le lundi, 29 mai prochain à 19 h à la salle Missisquoise située à Eastman. Vous recevrez une convocation 15 jours avant la date prévue conformément aux règlements de la Coop Santé. C'est un rendez-vous!

Offre d'emploi

La Coop Santé est à la recherche d'une secrétaire médicale pour un contrat de remplacement d'un congé de maternité sur une durée d'un an. Nous offrons la formation et l'accompagnement requis. Le début du mandat est prévu en mai prochain.

Le poste consiste principalement à recevoir les appels pour fixer des rendez-vous, accueillir et répondre aux patients se présentant à la clinique; fournir les informations pertinentes à la clientèle; fixer des rendez-vous via le dossier médical informatisé; assurer le soutien aux médecins et infirmières; procéder à la numérisation des dossiers, à l'acheminement des requêtes et répondre à toutes autres demandes en lien avec le travail de secrétaire médicale.

Niveau d'études requis : Diplôme de secondaire professionnel (DEP)

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années

Nombre d'heures de travail : 14 h et ouverture pour des heures additionnelles

Toute combinaison d'expérience ou de formation sera évaluée.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à la direction générale à l'adresse suivante : sdesroches@coopsanteeastman.com

Adhésion à la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription et est remboursable si vous cessez d'être membre. Une contribution annuelle de 150 \$, toutes taxes incluses, est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour connaître les avantages offerts aux membres et obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site www.coopsanteeastman.com sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire **ou écrivez à info@coopsanteeastman.com ou téléphonez au 450 297-4777 poste 4.**

La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

